

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
D'AIRE-LA-VILLE DU LUNDI 17 OCTOBRE 2022

SÉANCE OUVERTE A 20 H 00

Présent-e-s :

M. Ludovic ZBINDEN, Président

Conseillères municipales :

Mmes Delfina GUARDIOLA, Nassima LAGROUNI, Véronique MOULLET-BOUCHARDY

Conseillers municipaux :

MM. Jonathan CHRISTIN, Bertrand FUMEUX, Stéphane JOYE, Livio LANZA, André PHILIPP, Pascal RAEMY

Exécutif :

M. Dominique NOVELLE, Maire
Mme Christine RAMBACH, adjointe
M. Michel APOTHELOZ, adjoint

Excusé.e.s :

Mmes Nathalie HENRIOD, Irène MAIO (Conseillères municipales)
M. José NODA GONZALEZ (Conseiller municipal)

Procès-verbal :

Mme Claire SNEIDERS, secrétaire générale

ORDRE DU JOUR

- I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022
- II. RAPPORTS DES COMMISSIONS
- III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S
- IV. BUREAU DE VOTE POUR L'ANNÉE 2023, NOMINATION :
 - PRESIDENT.E
 - VICE-PRESIDENT.E
 - SUPPLEANT.E.S
- V. MOTIONS
- VI. QUESTIONS ET DIVERS

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil municipal, excuse Mesdames HENRIOD, MAIO, Conseillères municipales et Monsieur NODA GONZALEZ, Conseiller municipal.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

Le Président demande si tout le monde a bien reçu et lu ce document, et si celui-ci amène des commentaires, modifications ou remarques.

Aucune remarque ni question n'étant formulée, le Président demande aux membres du Conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2022.

8 voix pour, 0 contre, 1 abstention (Monsieur LANZA absent lors de la séance du 21 septembre 2022).

II. RAPPORTS DE COMMISSIONS

Le Président passe la parole aux Président-e-s de commissions.

Commission sociale

Monsieur CHRISTIN, au nom de Madame MAIO, Présidente, informe que la commission sociale s'est réunie le mardi 6 septembre 2022 à 20h00. Les points suivants ont été traités :

Budget 2023 / étude

Madame RAMBACH a présenté le projet de budget 2023, en légère augmentation de CHF 9'950.00 par rapport à 2022.

Cette augmentation se justifie par une amélioration de l'offre de deux prestations en faveur des habitants d'Aire-la-Ville et de la Champagne :

- Engagement d'un travailleur social hors mur supplémentaire au BUPP, pour l'accompagnement des jeunes de la Champagne
- Développement de la structure CapEmploi. Cette prestation est actuellement proposée aux jeunes de 15 à 25 ans en recherche d'emploi, d'orientation ou en rupture scolaire. Un soutien à la recherche d'emploi sera également proposé aux adultes de 25 à 60 ans dès 2023.

De plus, une nouvelle consultation sociale Pro Senectute recevra les aînés dès 60 ans, habitants les communes de la Champagne, une fois par mois à Avully, au lieu de celle qui se tenait à Satigny, pour leur fournir aide et conseils (sans augmentation du budget).

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité des membres de la commission, par 6 voix.

Commission routes, déchets, espaces verts

Monsieur PHILIPP informe que la commission routes, déchets, espaces verts s'est réunie le mardi 11 octobre 2022 à 20h00. Les points suivants ont été traités :

Dénomination des chemins

Une douzaine de propositions a été adressée à la Commune et la commission a validé les dénominations suivantes :

- Chemin des Chevreuils
- Chemin des Aspergettes

Le Conseil municipal se prononcera par une résolution lors de la séance du mois de novembre 2022.

Oriflammes – courrier de Monsieur Gérald MEYLAN

Les membres de la commission ont validé le principe que de nouveaux emplacements, pour installer les mâts, seront réalisés à la Colline aux Oiseaux, au mieux en 2023.

Divers

- Budget 2023
 - Éclairage public : **les membres de la commission ont validé** la modification du budget de la commission qui comprend l'intervention sur chaque candélabre pour permettre une gestion modulable de l'éclairage public et des économies d'énergie **par 5 voix pour, 0 contre et 1 abstention**. Pour réaliser ces travaux, des coupes ont été faites sur d'autres rubriques dont les travaux pouvaient être reportés (notamment la création de nouveaux containers à la déchetterie du cimetière).
 - Ressources humaines – poste de responsable des espaces extérieurs : suite à de nouveaux arguments présentés par Monsieur NOVELLE, un deuxième vote d'intention a été réalisé et la majorité des membres de la commission ont validé l'augmentation du taux d'activité de 60 à 80%, voire 100%.

Le Président remercie pour les rapports.

III. COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL, DU MAIRE ET DES ADJOINT-E-S

Le Président prend la parole.

Sortie du Conseil municipal

La sortie aura lieu le 12 novembre 2022 et 6 personnes n'ont pas encore répondu. Un retour d'ici le 21 octobre est attendu.

Le Président passe la parole à Monsieur NOVELLE.

Zone 30 – rue du Vieux-Four

En réponse à la question de Monsieur JOYE, posée lors de la séance du 21 septembre 2022, Monsieur NOVELLE confirme que la zone 30 est bien en force. Toutes les démarches ont été suivies (de la période d'essai à l'installation de chicanes définitives). Après discussion avec l'office cantonal des transports, Monsieur NOVELLE a appris que la loi sur la circulation routière a été modifiée et entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2023. En effet, une particularité genevoise imposait qu'une zone 30 soit également validée par le canton afin que la police cantonale puisse intervenir, notamment pour la pose de radars, contrairement à ce que prévoit l'ordonnance fédérale. En effet, selon l'ordonnance fédérale, la police peut intervenir dans une

zone 30, par exemple pour installer des radars ou faire des contrôles, sans une demande préalable. Monsieur NOVELLE suggère de reprendre la question début 2023. Monsieur JOYE attend simplement la fin du processus pour s'assurer que la zone soit bien validée et remercie pour les explications.

Concours des communes fleuries

Souhaite faire un petit clin d'œil à quelques membres du Conseil municipal qui, lors de la séance de juin dernier, ont émis des doutes sur la qualité du travail concernant l'embellissement de la Commune. Comme vous le voyez par cette belle gerbe de fleurs (en place sur la table du Conseil), la Commune d'Aire-la-Ville a été récompensée pour ses décorations florales et a reçu deux prix :

- troisième prix des communes de moins de 1'500 habitants
- premier prix pour les fontaines fleuries

Applaudissement de l'assemblée.

Le Président passe la parole à Madame RAMBACH.

Fête de l'escalade

La séance d'organisation a eu lieu la semaine dernière avec les partenaires (école, association de parents d'élèves, Racletous) et des membres de la commission culture, manifestations. La soirée aura lieu le 9 décembre 2022 – avec, comme de coutume, le cortège, la présence de la Mère Royaume, etc. Madame RAMBACH précise que cette année il a été décidé qu'il n'y aura pas de concours de déguisements mais un défilé. Le thème de la soirée est *libre*. Elle est ravie de voir que des personnes engagées s'impliquent et se réjouissent de prendre part à cette manifestation.

Le Président passe la parole à Monsieur APOTHELOZ qui n'a aucune communication.

IV. BUREAU DE VOTE POUR L'ANNÉE 2023, NOMINATION :

- **PRESIDENT.E**
- **VICE-PRESIDENT.E**
- **SUPPLEANT.E.S**

Le Président passe la parole à Monsieur NOVELLE qui informe que la Commune, comme chaque année, doit nommer quatre personnes pour l'année 2023. Il demande aux membres du Conseil municipal s'il y a des candidats. Pour information, les candidats sortants se présentent à nouveau.

- Monsieur Ludovic ZBINDEN, en qualité de Président.
- Monsieur Serge PRADERVAND, en qualité de Vice-Président.
- Monsieur Alain JENNY, en qualité de suppléant du Président.
- Madame Christiane NOVELLE, en qualité de suppléante du Vice-Président.

Les membres du Conseil municipal ne font aucune proposition.

Le Président met au vote les quatre propositions susmentionnées.

Les nominations sont acceptées à l'unanimité, 9 pour, 0 contre, 0 abstention.

Le Président remercie d'ores et déjà ces quatre personnes pour leur engagement.

V. MOTIONS

Le Président demande si quelqu'un propose une motion. Aucune motion n'est proposée.

VI. QUESTIONS ET DIVERS

Le Président demande s'il y a des divers ou questions.

Sans autre prise de parole, le Président clôt la séance à 20h13.